



AVIS DE CONCERTATION

PROJET D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA SOURCE

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment son article L.103-2,

Par délibération en date du 27 septembre 2017, le Conseil municipal de Marcheprime a validé les modalités de la concertation avec le public pour le projet d'aménagement du quartier de la Source.

Dans ce cadre, un dossier décrivant le projet d'aménagement du quartier de la Source sera mis à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la Ville **du lundi 9 octobre 2017 à 8h30 au vendredi 10 novembre 2017 à 17h30.**

Le dossier de projet sera composé des documents suivants :

- un plan de situation,
- un périmètre d'opération,
- un plan programme,
- une explication des enjeux, objectifs et principes de l'opération.

Ce dossier sera consultable par le public aux jours et heures d'ouverture de la Mairie et sur le site internet de la Commune (www.ville-marcheprime.fr).

Les observations, avis, ou suggestions éventuelles, seront recueillis dans un registre tenu en Mairie à proximité immédiate du dossier ; les observations ou avis adressés par mail pendant la période de concertation (urbanisme@ville-marcheprime.fr) seront consignés dans ledit registre.

À l'issue de cette concertation, Monsieur le Maire en présentera le bilan au conseil municipal qui en délibèrera et arrêtera le projet d'aménagement du quartier de la Source.